

Socialiste, écologiste, citoyen et apparentés

Une bonne nouvelle pour les Périgourdins



Septembre 2024

Mardi 10 septembre, une excellente nouvelle a été donnée aux Périgourdins et a été saluée par Germinal Peiro, président du Conseil départemental, lors d'une conférence de presse. Les conclusions de l'enquête publique portant sur le projet de la boucle multimodale des deux rives de la Dordogne sont favorables. Olivier Chabreyrou, président du groupe socialiste, écologiste, citoyens et apparentés de l'assemblée départementale, a salué dans un communiqué de presse cette annonce. " C'est avec une grande satisfaction que je salue les conclusions de l'enquête publique sur la création d'une boucle multimodale d'accès aux deux rives de la Vallée de la Dordogne, qui ont été rendues par les membres de la commission d'enquête.

Au nom de l'ensemble des élus du groupe Socialiste, Écologiste, Citoyen et Apparentés, je tiens à renouveler tout mon soutien au projet.

Les avis favorables à la demande d'autorisation environnementale et aux permis d'aménager sont une excellente nouvelle, tant pour les habitants des communes concernées que pour la biodiversité de la Vallée de la Dordogne et l'attractivité économique du Département.

Nous devons d'ores et déjà nous projeter vers l'avenir et finaliser ce projet. Il est essentiel que les autorisations attendues de l'État confirment les conclusions de l'enquête publique.

Soyez assurés que les élus de notre groupe resteront mobilisés et attentifs à l'évolution de la procédure et au lancement attendu des travaux".

Motion relative à la situation financière des Départements



Juin 2024

Lors de la session des 24 et 25 juin, Bruno Lamonerie a présenté pour le groupe socialiste, écologiste, citoyen et apparentés une motion demandant à l'Etat de proposer aux Départements un nouveau modèle de financement des missions de service public que le législateur leur a confiées, modèle qui soit pérenne et à la hauteur des enjeux, afin qu'ils puissent pleinement assumer leurs compétences dans le souci de l'intérêt général et dans le but de préserver la cohésion sociale. Il a rappelé,

en effet les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les capacités financières des <https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

un exercice financier qui pèse de jour en jour sur les capacités financières des Départements. Retrouvez l'intégralité de la motion votée par l'Assemblée départementale.

Motion relative à la situation financière des Départements en général et de celle du Département de la Dordogne en particulier

VU l'article 72-2 de la Constitution disposant que « *tout transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes à celles qui étaient consacrées à leur exercice* »,

VU l'article 9 de la Charte européenne de l'autonomie locale prévoyant qu' « *une partie au moins des ressources financières des collectivités locales doit provenir de redevances et d'impôts locaux dont elles ont le pouvoir de fixer le taux, dans les limites de la loi* »,

VU l'article L. 1614-1 du Code des collectivités territoriales stipulant que « *tout accroissement net de charges résultant des transferts de compétences effectués entre l'Etat et les collectivités territoriales est accompagné du transfert concomitant par l'Etat aux collectivités territoriales des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences* ». « *Ces ressources - est-il précisé - (...) assurent la compensation intégrale des charges transférées.* »

CONSIDERANT que la suppression arbitraire d'impôts locaux au bénéfice des Départements tels que la taxe foncière, prive désormais ces derniers de tout levier fiscal,

CONSTATANT, d'une part, l'insuffisance de la compensation par l'Etat de ces transferts, dont le coût exponentiel, en particulier dans le domaine social, génère une augmentation des dépenses et, d'autre part, la non-indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation,

OBSERVANT que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), ressource financière devenue cruciale avec la disparition de l'autonomie fiscale, ont connu une chute considérable du fait de l'effondrement du marché immobilier (-23% à l'échelle nationale), se traduisant - pour le Département de la Dordogne - par une perte de plus de 20 millions d'euros en 2023, manque à gagner qui s'accroît depuis le début de l'année 2024,

CONSIDERANT la hausse considérable et durable des dépenses de fonctionnement, notamment dans les domaines de l'enfance et de la famille (85 millions d'euros affectés en 2024) en raison de la crise sociale et de l'aide aux personnes âgées (100 millions d'euros prévus, en augmentation de près de 10%) et, par ailleurs, l'impact financier très lourd de mesures de revalorisation de plusieurs catégories de personnel décidées nationalement,

SOULIGNANT, en conséquence, « l'effet ciseau » qui étrangle les Départements confrontés à une augmentation inexorable de leurs dépenses et à une forte baisse de leurs recettes,

COMPTE TENU des récentes déclarations du président de la République préconisant la suppression d'un échelon territorial, alors même que le rapport Woerth qu'il avait commandé ne le suggère pas,

EU EGARD aux propos de la ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité indiquant que « *les Départements sont la strate de collectivité la plus fragile et la plus en difficulté* »,

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL de la DORDOGNE,
à l'instar d'autres assemblées départementales, toutes sensibilités politiques
confondues,**

RAPPELLE que l'échelon départemental, en tant que garant de la cohésion sociale et acteur de proximité, a démontré son rôle essentiel de solidarité et de cohésion territoriale face aux dangers de fractures sociales et territoriales,

FAIT PART de ses grandes inquiétudes sur le devenir de notre démocratie et son fonctionnement institutionnel, à l'heure où notre pays est confronté au risque, inédit depuis la Seconde guerre mondiale, d'une victoire de l'extrême droite aux élections législatives,

DEMANDE expressément, face à l'urgence budgétaire et dans l'attente d'une indispensable réforme de la fiscalité corrélant dépenses sociales et ressources des Départements, la création, à l'occasion de la loi de finances rectificative 2024 mais aussi pour l'exercice 2025, d'un fonds de soutien national avec des critères revus par rapport à ceux retenus fin 2023, dont notre collectivité puisse bénéficier,

DEMANDE à l'Etat de proposer aux Départements un nouveau modèle de financement des missions de service public que le législateur leur a confiées, modèle qui soit pérenne et à la hauteur des enjeux, afin qu'ils puissent pleinement assumer leurs compétences dans le souci de l'intérêt général et dans le but de préserver la cohésion sociale.

La Dordogne aux couleurs des Jeux Olympiques 2024



Mai 2024

Les jeux olympiques à Paris s'approchent à grand pas. La Dordogne s'engage dans cet évènement mondial. En effet, le mercredi 22 mai prochain la flamme parcourra notre département dans les communes suivantes: Saint Aulaye-Puymangou, Bergerac, Nontron, Sarlat la Canéda, Agonac, Montignac-Lascaux et Périgueux.

Par ailleurs, la caravane Terre de Jeux a sillonné pendant les vacances scolaires de Pâques, les communes labélisées "Terre de Jeux"; l'occasion pour les enfants de découvrir les différentes disciplines olympiques et paralympiques.

On connaît les vertus du sport en faveur de la santé, de l'apprentissage du respect d'autrui et des règles communes. Les jeux olympiques seront l'occasion de les mettre en valeur mais aussi d'apporter un peu de fraternité dans une actualité particulièrement chargée de conflits internationaux et d'une actualité nationale sombre où le repli sur soi gagne les esprits.

C'est pourquoi, au-delà de cet évènement majeur, nous tenons à soutenir l'accès au sport pour tous. La poursuite de la réhabilitation complète du centre départemental de Tennis à Trélissac en est l'une des illustrations.

Santé : retour sur la motion du groupe socialiste, écologiste, citoyen et apparentés



En marge des débats sur le budget primitif 2024, le groupe a déposé une motion favorable à la régulation territoriale des médecins généralistes. L'Assemblée

départementale l'a votée et transmise au gouvernement. A travers cette motion, elle :

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

- Réitère son soutien à la proposition de loi transpartisane que le député Guillaume Garot souhaite déposer concernant la régulation de l'installation des médecins généralistes,
- Demande avec toujours autant de détermination que l'hôpital public bénéficie de moyens supplémentaires afin qu'il poursuive sa mission de service public, primordiale pour les citoyens,
- Souhaite que l'Etat s'attaque à la pénurie criante de moyens qui touche le secteur de la psychiatrie,
- Exige que les Périgourdins et les habitants des territoires ruraux en général ne soient pas les oubliés de la République en matière d'accès à la santé.

Le texte dans son intégralité

CONSIDÉRANT que la proposition de réguler territorialement la présence des médecins généralistes n'a pas reçu de réponse positive depuis la motion votée par l'assemblée départementale le 29 juin 2023 alors que les professionnels, les élus et les citoyens partagent le même constat : la détérioration de l'accès aux soins dans les territoires ruraux, notamment en Dordogne,

RELEVANT que cette dégradation se traduit par une pénurie inquiétante de médecins généralistes et de médecins spécialistes (ophtalmologistes, dermatologues...), qui touche aussi le domaine de la psychiatrie, en particulier la pédopsychiatrie,

CONSTATANT que la pénurie concerne également, sur notre territoire, la présence des chirurgiens-dentistes,

CONSTATANT que cette situation entraîne à la fois des difficultés croissantes pour obtenir un rendez-vous médical, ce qui peut aggraver la pathologie du patient et nuire à l'action même de prévention, et un engorgement du SAMU et des urgences saturées, en manque de personnels,

RAPPELANT que le Conseil départemental, à son échelle, entreprend une politique déterminée en faveur de l'accès aux soins pour les Périgourdins, notamment avec les centres départementaux de santé,

FAISANT VALOIR qu'il a été à l'initiative des assises départementales de la santé, le 15 mars dernier, afin de valoriser en Dordogne la synergie entre l'ensemble des acteurs de la santé, à commencer par les représentants des médecins, l'ARS, la CPAM, les services des hôpitaux publics, les collectivités locales et le SDIS,

ESTIMANT que, si cette mobilisation et cette coordination sont nécessaires, c'est bien à l'Etat qu'il revient de prendre toutes ses responsabilités pour lutter contre la désertification médicale puisque l'accès à la santé relève de sa compétence régaliennne,

PRÉCISANT, à ce titre, que le remplacement du numerus clausus par le numerus apertus, s'il contribuera à augmenter le nombre de futurs médecins généralistes, sera insuffisant pour réduire la pénurie de médecins à court et moyen terme,

REMARQUANT, en outre, que cette augmentation de la formation de médecins généralistes ne se traduira pas forcément par une meilleure présence médicale dans les territoires ruraux,

CONSIDÉRANT que, pour répondre à cette situation alarmante, le député de la Mayenne et ancien ministre Guillaume Garot, auteur de plusieurs propositions de loi sur le sujet, a indiqué lors des assises départementales de la santé qu'il souhaitait déposer une nouvelle proposition de loi régulant territorialement l'installation des

médecins généralistes, à l'instar de ce qui existe déjà pour les pharmaciens,
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
RÉITÈRE son soutien à la proposition de loi transpartisane que le député Guillaume
Garot souhaite déposer concernant la régulation de l'installation des médecins
généralistes,
DEMANDE avec toujours autant de détermination que l'hôpital public bénéficie de
moyens supplémentaires afin qu'il poursuive sa mission de service public, primordiale
pour les citoyens,
SOUHAITE que l'Etat s'attaque à la pénurie criante de moyens qui touche le secteur de
la psychiatrie,
EXIGE que les Périgourdins et les habitants des territoires ruraux en général ne soient
pas les oubliés de la République en matière d'accès à la santé.

Budget primitif 2024 : c'est voté !



Avril 2024

C'est par 34 voix sur 50 que l'Assemblée départementale a voté le budget primitif 2024. Pour résumer, la majorité de gauche s'est exprimée en sa faveur alors que les deux groupes d'opposition, de droite et du centre s'y sont opposés.

On regrettera qu'au moment du débat, ces derniers n'aient nullement fait part de leurs propositions. C'est que s'opposer est toujours plus facile que de dire précisément ce que l'on ferait.

Il est vrai que le contexte n'est pas évident face à une situation économique nationale dégradée et à un gouvernement qui supprime toute autonomie fiscale aux Départements sans, pour autant, compenser suffisamment les transferts de charge qu'il leur impose, notamment en ce qui concerne l'APA et le RSA.

C'est pourquoi le groupe de gauche de l'association Départements de France a produit un manifeste (signé par le président Germinal Peiro) dans lequel il réclame le retour à une véritable décentralisation et donc à l'autonomie fiscale des Départements car il y a urgence à répondre aux difficultés des conseils départementaux.

Pour l'heure, la majorité départementale a réduit la voilure faisant, comme tout autre département, de gauche comme de droite, avec des ressources précaires, à savoir notamment les DMTO qui poursuivent leur baisse. Cette réduction de voilure permet de tenir le cap des engagements pris devant les Périgourdins.

Il s'agit ainsi d'un budget au service des Périgourdins, solidaires avec les aînés, avec les jeunes et les personnes les plus fragiles d'entre nous.

C'est aussi un budget au service du territoire. Oui, le Département de la Dordogne poursuit sa volonté d'aménagement du Périgord.

Il le fait en soutenant le tissu économique et associatif, les communes, selon les moyens qui lui sont attribués aujourd'hui. Il le fait par de grands projets départementaux.

Il le fait également en agissant en faveur de l'accès aux soins à travers le centre départemental de santé et ses antennes même si cela n'est pas, pour lui, une compétence obligatoire.

Enfin, il poursuit sa politique d'excellence environnementale avec notamment la progression du 100% bio local et fait maison dans les cantines des collèges publics de la Dordogne

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

Avant le vote sur le Budget primitif : retour sur le débat des Orientations Budgétaires



Lundi 4 mars, s'est déroulé, le débat sur les orientations budgétaires 2024 proposées par le président du Conseil départemental de la Dordogne, Germinal Peiro. Ce temps de débat est essentiel dans la construction du budget de notre collectivité locale car il met en perspective les choix qui seront soumis aux votes des conseillers départementaux lors de la présentation du budget primitif, dans quelques semaines. Le groupe socialiste, écologiste, citoyens et apparentés a approuvé ces orientations budgétaires. Elles sont issues d'une vision réaliste de la situation budgétaire actuelle que nous impose le contexte national (inflation, absence d'autonomie fiscale pour les départements, souhaitée par l'Etat et compensation insuffisante des transferts de charge de l'Etat vers les départements). Elles mettent en exergue également un équilibre trouvé entre les économies nécessaires à réaliser dans le contexte national précité et les investissements à concrétiser pour l'avenir. Nous allons porter ces investissements pour lesquels nous nous sommes engagés auprès des Périgourdins car le Département a vocation à aménager le territoire.

Olivier Chabreyrou, président du groupe La Dordogne Unie

Robert Badinter : un phare pour la Nation et la conscience de chacun pour toujours



Février 2024

Le groupe socialiste écologiste, citoyen et apparentés tient à saluer la mémoire de Robert Badinter qui vient de s'éteindre en ce 9 février 2024.

Homme d'état, homme profondément de gauche et humaniste, l'Histoire retiendra de lui son combat courageux face à une opinion publique hostile mais victorieux contre la peine de mort ; cette barbarie autorisée et menée par l'Etat que rien ne venait justifier, y compris la prétendue dissuasion des crimes les plus horribles puisque comme l'avait démontré Badinter, lui-même, lors son discours devant les députés en 1981, il n'y a jamais eu de corrélation entre l'application de la peine de mort et le taux de criminalité.

Nous saluons aussi l'homme attaché aux valeurs de la laïcité.

Un grand homme, un Sage, vient de partir. A l'heure où les vieux démons de la société, la violence du débat politique et le populisme progressent, il restera, pour toujours, un phare pour la Nation et la conscience de chacun.

Olivier CHABREYROU

Président du groupe Socialiste, écologiste, Citoyen et apparentés

Soutien aux agriculteurs et à une agriculture d'avenir



Janvier 2024

Le monde agricole vit une crise majeure et les manifestations d'aujourd'hui en sont l'expression. Cette crise est due à un marché agricole mondial particulièrement

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

inégalitaire où sévit une concurrence exacerbée. Dans ce contexte, les agriculteurs français ont de plus en plus de mal à vendre leurs produits à des prix dignes de ce nom (18% des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté). Ils sont confrontés à des produits venus d'Amérique du Sud, ou d'ailleurs, qui n'ont pas à subir les mêmes normes de protection sanitaire qu'en France. Si faire entrer l'agriculture dans la transition écologique est une nécessité, il faut le dire, l'Union européenne aujourd'hui n'épaulé pas suffisamment les agriculteurs pour qu'ils atteignent cet objectif. Ils se retrouvent ainsi, seuls, face à un changement majeur qui peut mener à l'accélération de la disparition de nombreuses exploitations agricoles. Or cette évolution-là nuit à nos territoires ruraux. D'abord, ce sont des femmes et des hommes qui risquent de se trouver privés de travail. Puis, ce sont des territoires en friche qui apparaîtront. Aussi, le groupe socialiste, écologiste, citoyen et apparentés comprend et soutient le mouvement agricole. Il demande au gouvernement de soutenir financièrement les agriculteurs face au coût de l'inflation mais, surtout, d'interpeller les instances européennes pour qu'elles accordent de véritables moyens financiers aux agriculteurs afin qu'ils puissent franchir le pas de la transition écologique et qu'elles prennent des mesures qui les protègent d'une concurrence utilisant des produits phytosanitaires non conformes aux normes sanitaires.

Les élus du groupe soutiennent également un autre modèle économique qui privilégie les agriculteurs locaux et les filières locales et non une agriculture sur-industrialisée. Ce sont les circuits courts et circulaires qu'il faut développer. En ce sens, l'action du Conseil départemental de la Dordogne y contribue avec la démarche 100%, bio, local et fait maison dans les collèges publics périgourdins. Grâce à cela, ce sont bien des exploitants agricoles périgourdins qui servent leurs produits de qualité aux élèves. Pour nous, l'avenir de l'agriculture passe par ce type d'économie vertueuse, associant maintien de l'emploi agricole, protection de l'environnement et production de produits de qualité.

Olivier CHABREYROU

Président du groupe Socialiste, écologiste, Citoyen et apparentés

Groupe socialiste, écologiste, citoyen, et apparentés

Pour nous contacter : y.lemao@dordogne.fr

Pour suivre notre actualité :

Le site Dordogne Unie (<https://www.dordogne-unie.fr/>)

La page facebook Dordogne Unie (<https://www.facebook.com/dordogne.unie>)

Mobilisons-nous pour l'avenir !



Décembre 2023

L'action des Conseillers départementaux est plus que jamais essentielle à la vie quotidienne des Français, tout au long de leur vie, et au bien vivre ensemble, ce qui est précieux à l'heure où souffle un vent mauvais de populisme.

C'est pourquoi le gouvernement devrait soutenir clairement les Départements ! Hélas, la dotation principale de l'Etat attribuée aux collectivités locales pour 2024 (la Dotation Globale de Fonctionnement) est clairement insuffisante et bien en dessous du niveau de l'inflation. Conséquence, l'action des collectivités locales s'en trouve impactée.

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

L'Association des Départements de France, dans sa diversité politique, l'a vivement dénoncée... en vain ! Par ailleurs, la compensation financière versée par l'Etat aux Départements pour le versement des allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) est loin d'être à la hauteur.

Par exemple, en Dordogne, pour l'année 2022 et pour la seule Allocation Personnalisée à l'Autonomie pour les personnes âgées, ce manque de compensation s'élève à 40 millions d'euros ! Que les Périgourdins se rassurent, notre politique volontariste en faveur de l'autonomie des aînés sera maintenue mais, tout de même, il est temps que l'Etat assume ses responsabilités !

La rengaine dégainée depuis Paris qui accuse les collectivités locales de dépenser trop alors que leur est demandé de participer financièrement à presque tout, et surtout à ce qui ne relève pas de leur compétence, n'est plus tenable ! Une compensation juste doit intervenir au plus vite.

Motion visant à soutenir l'esprit de la centralisation



Novembre 2023

Les élus du groupe socialistes, écologistes citoyens et apparentés ont déposé lors de la session consacrée à la DM2 2023 une motion visant à soutenir l'esprit de la centralisation qui, depuis les lois de 1982 et 1983, permet aux territoires, notamment ruraux, de mieux se développer.

Retrouvez le texte intégral de la motion ci-dessous !

Motion pour une décentralisation accomplie grâce à des Départements pleinement soutenus

AFFIRMANT que les Conseils départementaux sont indispensables pour assurer la solidarité à l'égard des aînés, des jeunes, des plus modestes et des plus fragiles, et qu'ils contribuent fortement à la solidarité territoriale, avec les communes et les intercommunalités,

CONSIDÉRANT qu'ils œuvrent en faveur de l'accès aux services au public, par exemple en matière de santé, et qu'ils suppléent ainsi un Etat défaillant dans ses propres missions,

DÉNONÇANT la diminution des moyens qui sont alloués aux Départements, avec notamment :

- l'insuffisance de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), issue du projet de loi de finances 2024, qui, si elle a légèrement augmenté, est loin de répondre à la hausse de l'inflation et à la chute des DMTO,
- les transferts de charge non compensés, notamment pour le versement des allocations individuelles de solidarité (APA, PCH et RSA), avec par exemple, en Dordogne, en 2022, et pour la seule Allocation Personnalisée à l'Autonomie pour les personnes âgées, un manque de compensation s'élevant à 40 millions d'euros,
- l'absence de levier fiscal qui rend les Conseils départementaux tributaires du bon vouloir de l'Etat et affecte leurs possibilités d'innovation,

CONSIDÉRANT que les collectivités locales et les citoyens ont besoin d'une pause pour assimiler les modifications législatives précédentes,

PARTAGEANT pleinement, de ce fait, le contenu de la résolution de l'association Départements de France : « reconstruire la Décentralisation avec les Départements »,

Le Conseil départemental de la Dordogne

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

DEMANDE que soit reconnue aux Départements une véritable capacité d'action en matière de solidarité territoriale pour soutenir les projets des communes et des intercommunalités,

DEMANDE à l'Etat qu'il assume pleinement ses compétences régaliennes, cesse les transferts masqués de charges et permette aux Départements de mettre en œuvre les politiques de solidarités territoriales et sociales voulues par le législateur,

RÉCLAME le rétablissement de l'autonomie fiscale des Départements via la possibilité de lever l'impôt,

SOUTIENT l'association Départements de France dans sa revendication visant à faire des Départements l'échelon pertinent pour piloter l'ensemble des réseaux (routes, eau, électricité et fibre optique),

RÉAFFIRME la place prépondérante qu'occupent les Départements dans l'organisation territoriale de notre République en tant que la collectivité de l'équilibre entre proximité et réalisations de projets d'envergure, permettant plus de justice sociale, d'égalité entre les territoires urbains et ruraux et davantage de services publics de proximité,

DEMANDE ainsi au gouvernement de garantir à notre pays, et aux territoires qui le composent, un avenir prometteur, en retrouvant l'esprit innovant des lois de décentralisation de 1982 et 1983 impulsées par le Président François Mitterrand, confirmé par l'acte II de la décentralisation mené par Jean-Pierre Raffarin en 2003 et l'introduction dans la Constitution du principe de l'organisation décentralisée de la République française.

Notre ligne de conduite depuis 2015 est notre force



Février 2021

Etre une majorité de gauche a du sens. Nos choix politiques sont garants de justice sociale et affirment notre volonté de redistribuer dans l'équité, partout et pour tous. **La crise que nous vivons douloureusement nous engage à être au plus près des périgourdins.** Pour cela nous nous donnons les moyens de nos ambitions. Le Budget 2021 que nous venons de valider démontre une fois de plus qu'une gestion saine, prudente mais ambitieuse, nous permet d'être, cette année encore, à l'écoute et au service de nos concitoyens.

Pourtant rien n'est simple. En effet, la suppression de la taxe sur le foncier bâti, qui place un peu plus les Départements sous tutelle de l'Etat, ne nous rassure pas sur les moyens dont nous disposerons dans un proche avenir. Un Etat qui par ailleurs propose, avec le projet HERCULE, de démanteler EDF et d'en livrer une partie aux investisseurs privés. **C'est un sérieux coup donné à un des services publics les plus emblématiques de notre pays !** Nous nous y opposons car cette volonté libérale n'est pas anodine. Nous pouvons légitimement craindre de voir qu'EDF ne soit plus ce grand groupe industriel de service public produisant l'électricité à des tarifs compétitifs et de manière équitable, dans l'intérêt des citoyens français et de l'économie nationale.

Nous savons trop où nous mènent les politiques libérales et qui en souffre. C'est justement l'inverse que nous portons dans notre gestion du Département. Face à une politique libérale, nous affichons une politique solidaire !

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>



Décembre 2020

Depuis 10 mois, la crise a bouleversé nos rythmes de vie, imposé des habitudes nouvelles et démontré la nécessité de faire front commun pour sortir des difficultés. Notre société s'est adaptée aux règles indispensables à respecter pour lutter contre le coronavirus. Cette situation que nous ne pouvions pas imaginer l'an dernier nous met tous à l'épreuve. Elle nous fait prendre conscience de la fragilité de notre quotidien tributaire d'évènements imprévisibles.

Cette pandémie inédite sur le plan mondial a, d'ores et déjà, de lourdes répercussions en matière économique et sociale dans notre pays. Elus, nous avons la responsabilité, à notre échelle, de contribuer à les atténuer. Achat et soutien à la confection de masques, aides pour accompagner les professionnels durement touchés par les effets du confinement, participation à la relance de l'activité : notre Département déploie tout un arsenal de mesures pour limiter les dégâts de la crise. Ainsi, nous avons continué à assumer nos compétences tout en mobilisant des sommes supplémentaires exceptionnelles. **C'est notre bonne gestion, appliquée depuis 2015, qui explique que nous répondions aujourd'hui présents.** Nos choix politiques reposant sur les priorités données à la solidarité pour tous, à l'exigence du développement de notre territoire et à l'excellence environnementale demeurent la garantie d'un avenir meilleur pour nos concitoyens.

Espérons que le début d'année 2021 sera annonciateur de lendemains bien différents.

Cécile LABARTHE - Frédéric DELMARES (BERGERAC 2), Marie-Pascale ROBERT-ROLIN - Jeannik NADAL (BRANTOME), Mireille BORDES - Michel TESTUT (COULOUNIEIX-CHAMIERES), Annie SEDAN - Bruno LAMONERIE (ISLE - LOUE - AUVEZERE), Marie-Lise MARSAT - Serge MERILLOU (LALINDE), Jacqueline TALIANO - Jean-Paul LOTTERIE (MONTPON-MENESTEROL), Colette VEYSSIERE (PAYS-DE-LA-FORCE), Marie-Rose VEYSSIERE - Thierry NARDOU (PERIGORD-CENTRAL), Juliette NEVERS - Pascal BOURDEAU (PERIGORD-VERT-NONTRONNAIS), Nicole GERVAISE - Didier BAZINET (RIBERAC), Maryline FLAQUIERE - Jean-Fred DROIN (SARLAT-LA-CANÉDA), Sylvie CHEVALLIER - Henri DELAGE (SUD-BERGERACOIS), Régine ANGLARD (TERRASSON-LAVILLEDIEU), Colette LANGLADE - Michel KARP (THIVIERS), Christelle BOUCAUD - Stéphane DOBBELS (TRÉLISSAC), Christian TEILLAC (VALLÉE-DE-L'HOMME), Carline CAPPELLE - Jean-Michel MAGNE (VALLÉE-DE-L'ISLE), Brigitte PISTOLOZZI - Germinal PEIRO (VALLÉE-DORDOGNE).

Septembre 2020

Dimanche 27 septembre nous avons assisté à la victoire de Serge Merillou et Marie-Claude Varailas aux sénatoriales. Nous félicitons chaleureusement nos deux collègues, conseillers départementaux et membres de la majorité départementale (Serge Merillou pour le Groupe Socialiste et Apparentés et Marie-Claude Varailas pour le Groupe Communiste), autour de Germinal Peiro.

Cette victoire consacre l'union de la gauche et indique de manière remarquable que c'est dans l'unité et la clarté qu'il faut s'adresser aux citoyens.

Assumer ses convictions est un signe de respect !

Porteurs d'un projet de gauche et dans la tolérance, ils ont parcouru l'ensemble du territoire à la rencontre des grands électeurs du département. Un projet reposant sur quatre thèmes forts :

- Restaurer la confiance entre l'Etat et les collectivités
- L'agriculture et le tourisme, piliers du Périgord
- La priorité au développement économique et à l'emploi
- La défense de la qualité des services publics pour tous

Certes ils ne siégeront pas dans le Groupe majoritaire au Sénat, mais Serge Merillou et Marie-Claude Varailas porteront haut et fort la voix des élus communaux, intercommunaux et de l'ensemble des citoyens de la Dordogne. Par ailleurs **cette cohérence idéologique entre nos représentants au Sénat et le Conseil départemental est essentielle pour le développement de notre territoire.**

Groupe Socialiste et Apparentés

Contact : 05 53 02 59 07

p.bel@dordogne.fr

Un budget dans la crise sanitaire



Juin 2020

Début mars 2020 nous avançons vers un budget supplémentaire quasiment exceptionnel. Les indicateurs de gestion tous orientés dans le même sens, le bon, tendant vers la même couleur : le vert, fruits de la maîtrise d'une saine gestion qui ne renie rien de ses engagements initiaux : La responsabilité, la solidarité, la redistribution.

Ces résultats demeurent mais force est de constater que depuis nous vivons une crise sanitaire d'ampleur mondiale. Une épidémie tout aussi soudaine que grave et profonde. Depuis des semaines maintenant nous avons vécu le confinement qui a stoppé la société, bloqué les gens chez eux, interdit la vie sociale, mis à l'arrêt et à mal la vie économique.

Au-delà de tout ce que nous pouvons prévoir, organiser, maîtriser, la crise actuelle nous montre que tout peut arriver, même l'improbable.

Cette crise inédite doit nous engager sur un chemin sensiblement différent. Nous ne pouvons pas faire comme si rien ne s'était passé et vivre les jours d'après comme les jours d'avant.

Durant cette période, les citoyens ont résisté, dans la souffrance pour les plus fragiles d'entre nous, dans la solitude souvent, dans le confinement difficile ; Les entreprises, les écoles ont cessé leur activité, la vie du pays était comme suspendue, le monde était à l'arrêt

Le Département a pris les dispositions urgentes indispensables au maintien des activités prioritaires, a servi les prestations sociales, les salaires, les subventions. Il a assuré la sécurité de ses personnels, a accompagné nos agriculteurs dans la mise en place des Drives locaux, a favorisé l'approvisionnement local, les circuits courts. Il a favorisé le télétravail appelé à se développer, ce qui valide notre choix de prioriser le numérique et le chantier de la fibre optique.

Pour en revenir au Budget Supplémentaire qui s'élève à 82 millions d'euros, quelques éléments clés :

- L'excédent net 2019 nous permet de dégager 18,8Md'€ pour répondre à la crise dont 11,24 Md'€ sur l'investissement.
- Pour amplifier notre action nous avons recours à un emprunt exceptionnel de 5 Md'€ qui nous permettra de financer les dépenses sociales supplémentaires liées au covid 19.
- Nous amplifions notre programme d'investissement sur les infrastructures, les collèges, les bâtiments et sites départementaux, renforçons les commandes supplémentaires pour les entreprises du BTP.
- Nous aidons les entrepreneurs indépendants, la multitude des petites entreprises (sans salarié) exclus des aides d'Etat ou régionale.

Nous avons fait beaucoup pendant cette période de crise et souvent au-delà de nos compétences alors évidemment cela a un impact sur notre budget mais notre bonne gestion nous permet ces choix.

Durant cette crise l'unanimité des groupes politiques de notre assemblée a été totale et sincère ; il fallait être ensemble face aux difficultés. Les élus communaux et départementaux se sont engagés sans limites et sans ambiguïté, les élus locaux ont fait leur devoir. Cela ne gomme pas nos divergences mais il est des moments où elles s'effacent face aux exigences.

Nous devons aujourd'hui féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui ont été en première ligne : les personnels soignants, d'entretiens et autres, de toutes les structures en charge de la santé et de l'accompagnement, de l'éducation, de la prévention, de la sécurité. Nous devons également mettre en avant l'ensemble du personnel Départemental qui s'est montré et se montre remarquable dans l'exercice de ses missions.

Ayons aussi un regard particulier et plein de fierté pour tous les bénévoles qui nous ont permis de réussir cette vaste opération de fabrication de masques initiée et

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

organisée par le Conseil départemental sous l'impulsion du Président PEIRO. Ils étaient des centaines et nous ont donné des leçons de vivre ensemble.

Les « premiers de cordées », celles et ceux qui font société et nous permettent de rester solide, ce sont tous ces citoyens exemplaires.

Ils confirment que nos choix politiques reposant sur la solidarité, le partage sont les bons et répondent parfaitement aux besoins d'une société qui décidément n'est à l'abri de rien !!!

Groupe Socialiste et Apparentés

Contact : 05 53 02 59 07

p.bel@dordogne.fr

Un Budget 2020 ambitieux, raisonné...et de résistance !



Février 2020

Le vote du Budget est le moment fort d'une année de mandature. C'est un moment éminemment politique qui concrétise des choix déterminés et donne à la collectivité les moyens de ses ambitions.

Cette année encore, ce Budget Primitif est garant de justice sociale et affirme sa volonté de redistribuer dans l'équité, partout et pour tous !

Equilibré à un peu plus de 522,5 millions d'euros et en augmentation de 2,36 % par rapport au BP 2019, il est conforme et fidèle aux engagements pris lors des orientations budgétaires. Il respecte quatre exigences incontournables :

- La maîtrise de la dette.
- La limitation de nos dépenses de fonctionnement hors dépenses d'aide sociale.
- Le maintien d'un bon niveau d'investissement. En hausse et à hauteur de 68.07 millions d'euros.
- La stabilité fiscale pour la deuxième année avant la mise sous tutelle par l'état au travers de la suppression l'an prochain de la taxe sur le foncier bâti ce qui constitue une véritable remise en cause de la décentralisation.

Un mot a animé cette session : **résister**. Mot qui visiblement a créé quelques émois !!! En quoi ce mot serait-il inapproprié ? Et pourquoi des élus de la république, Président de Département, ne pourraient-ils pas l'utiliser ?

Nous sommes des élus et donc de fait les représentants des citoyens. **Résister** c'est s'opposer à ce qui est pour nous contraire à l'intérêt collectif. C'est proposer des alternatives.

Résister c'est ne rien lâcher sur les fondamentaux, ceux-là mêmes qui nous ont permis d'être élus.

Résister c'est respecter nos électeurs...

Résister c'est réaffirmer notre légitimité et en être digne. Résister c'est s'engager et la vie d'un élu est une vie d'engagement. Résister c'est donc assumer ses choix. **Résister** c'est protéger les citoyens et ne pas les laisser seuls face à des mesures que nous trouvons injustes. **Résister** c'est aussi mettre en place des aménagements essentiels à la sécurité à l'attractivité et au bien-être dans notre territoire.

Notre engagement contre la désertification médicale est une forme de résistance
<https://www.dordogne.fr/votre-departement/assemblee-departementale/opinions/socialiste-ecologiste-citoyen-et-apparentes?>

Notre engagement contre la désertification médicale est une forme de résistance.

Notre volonté à désenclaver le département en est une autre.

La possible fermeture de 15 trésoreries dans les 2 ans, masquée par l'installation des Maisons France Services, appelle à la vigilance, à la résistance !!!

Alors oui, autour du Président PEIRO, nous résisterons avec constance chaque fois qu'il le faudra !!!

Groupe Socialiste et Apparentés

Contact : 05 53 02 59 07

p.bel@dordogne.fr

